

Résumé analytique du TOFE pour les mois d'octobre à décembre 2022 (Données provisoires)

Le présent résumé met en exergue les points saillants à retenir sur la situation des finances publiques au cours du premier trimestre de l'exercice fiscal 2022-2023:

- 1) **Malgré le prolongement des perturbations socio-politiques de la fin de l'exercice fiscal précédent, la mobilisation des recettes au premier trimestre (T1) de 2022-2023 est plus importante que celle de la même période de 2021-2022.**
- 2) **Les recettes fiscales ont augmenté de 26% en glissement annuel, soit des encaissements estimés à 33.1 milliards de gourdes contre 26.1 milliards au premier trimestre 2021-2022. En effet, les efforts consentis par les organismes de perception ont permis d'aboutir à un dépassement de 864 millions de gourdes par rapport à l'objectif indicatif (32.2 Milliards de Gourdes), conforme aux engagements pris par le Gouvernement dans le cadre du programme du Saff Monitored Program (SMP) révisé avec le Fonds Monétaire International (FMI).**
- 3) **Les dépenses publiques sont maîtrisées au prix d'un recul des dépenses en capital, et d'une chute des transferts et subventions.**

En effet, les dépenses budgétaires sont passées de 36.8 milliards de gourdes au au premier trimestre 2021-2022 à 33.2 milliards pour le même période de 2022-2023, soit une diminution de 10%. Cette situation s'explique essentiellement par une baisse substantielle (-71%) des « subventions et autres transferts courants » résultant d'une situation plus favorable de non-accumulation des subventions sur les produits pétroliers, et d'une baisse de 25% des dépenses d'investissements financées par le Trésor Public due notamment à un état attentiste dans la mise en œuvre des investissement publics en raison de la reconduction du budget 2021-2022. A noter qu'environ 76% des dépenses de subventions, soit 1.9 milliard de gourdes, concernent la compagnie publique de l'Electricité d'Haïti (EDH).

3) **Au 31 décembre 2022, le financement de la BRH est sous contrôle et reste en deçà du plafond de l'objectif quantitatif du programme de SMP convenu avec le FMI.** En effet, le financement BRH est passé de 22.3 milliards de gourdes en 2021-2022 à 7.3 milliards de gourdes en 2022-2023, soit un recul de 67%. Ce niveau de financement est de 6 milliards de gourdes en dessous du plafond inscrit dans le SMP.

